



## **Compte rendu du conseil municipal DU 26 JANVIER 2006**

**Présidence de** M. Gérald HÉRAULT, Maire, Vice Président du Conseil Général de l'Essonne

**Secrétaire :** Mme FLOURIOT-BRISTOT

**Présents :**

M. HÉRAULT , Maire, Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne, Mme DUCASSÉ, M. MEILLAT, Mme MANTE, Mme HERFELD, M. TARER, M. VEYRAT, M. BRAT, M. FEYDEL  
Adjoints au Maire

Mme MAREST, Mme BAZIN, M. PERRIOT, Mme MOULINET- SIAT, Mme BINELLO, Mme RENVOISÉ, Mme DUPEYRAT, M. LAURENT, M. LECHEVALIER, M. POTIER, Mme PERROT, Mme FLOURIOT-BRISTOT, M. BANQUY, M. BOUISSET, M. VUCEKOVIC, M. JOSSE, M. ZAMMIT  
Conseillers Municipaux

**Absents ayant donné procuration :**

M. COURTOIS ayant donné procuration à M. LECHEVALIER  
Mme BOLLIET ayant donné procuration à Mme DUCASSE  
Mme LE NOXAIC ayant donné procuration à Mme MANTE  
Mme AUBERT ayant donné procuration à M. HÉRAULT  
Melle FILIP ayant donné procuration à Mme RENVOISE  
M. MIALET ayant donné procuration à M. BANQUY  
M. GUILLEMENOT ayant donné procuration à M. BOUISSET

### **ADOpte A L'UNANIMITÉ**

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2005

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que par jugement du Tribunal Administratif, en date du 20 décembre 2005 notifié à la ville le 17 janvier 2006, la délibération du 29 janvier 2003 portant modification du Règlement intérieur du Conseil Municipal est annulée dans sa partie concernant le nombre de membres nécessaires à la constitution d'un groupe politique.

De ce fait, il existe au sein de l'opposition municipale un groupe politique constitué par Messieurs Alain JOSSE, Victor ZAMMIT et Madame Isabelle BERNARD. Monsieur JOSSE informe Le Conseil Municipal que Mme BERNARD est désignée Présidente du groupe.

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour en ajoutant 1 motion :  
- de soutien à « l'appel de Niort » de la SMACL du 19 novembre 2005

### **ADOpte A L'UNANIMITÉ**

L'ordre du jour de la présente séance ainsi modifié

### **PREND ACTE**

que le Débat d'Orientation Budgétaire 2006 a eu lieu

### **PROCEDE A LA MAJORITE**

**Abstentions : M. BANQUY, M. BOUISSET, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT, M. JOSSE, M. ZAMMIT**

A l'ouverture de crédits à hauteur de 300 000 € pour permettre d'assurer des dépenses urgentes avant le vote du BP

### **ACCORDE A L'UNANIMITE**

**Monsieur le Maire ne prend pas part au vote en sa qualité de Vice-Président de l'OPIEVOY**

A l'OPIEVOY une garantie pour un emprunt d'un montant de 226 667,76 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, réaménagée en matière d'indexation des taux et de leur révision.

### **DECIDE A L'UNANIMITE**

De passer un marché avec la société PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS (19 AVENUE J. Carteret BP 7020 – 69342 LYON CEDEX 07) pour la location, mise en place de maintenance des conteneurs à ordures ménagères pour une durée de 48 mois et autorise Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à signer ledit marché

### **AUTORISE A L'UNANIMITE**

Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à signer les avenants au marché d'assurance « Flotte automobile » concernant la modification de état de la flotte automobile de la ville et prévoyant une hausse de cotisation de 1,82 % à la suite des violences urbaines de 2005

### **AUTORISE A L'UNANIMITE**

Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à signer les avenants au marché d'assurance « dommages aux biens » concernant la révision de la superficie développée du parc immobilier de la ville et prévoyant une hausse de cotisation de 3,22 % à la suite des violences urbaines de 2005

### **AUTORISE A L'UNANIMITE**

Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à déposer un dossier de demande de subvention auprès du SMOYS pour les travaux d'aménagement (enfouissement des réseaux) avenue de la République (RD 50)

### **CONFIRME A LA MAJORITE**

**Abstentions : M. BANQUY, M. BOUISSET, M. VUCEKOVIC, M. MIALET, M. GUILLEMENOT**  
**Contre : M. JOSSE, M. ZAMMIT**

L'approbation du projet de réaménagement de la place de l'Europe avec création d'une gare routière approuve la délégation de la maîtrise d'ouvrage au Conseil Général de l'Essonne pour les éléments d'ouvrage notamment les aménagements de la voirie et parvis hors gare routière ainsi que la circulation douce et autorise Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à signer tout document relatif à cette délégation

### **VALIDE A L'UNANIMITE**

L'évaluation quantitative et qualitative du précédent agrément et le nouveau projet de renouvellement du Relais Assistantes Maternelles 2 avenue de la République

### **SOLLICITE A L'UNANIMITE**

auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie et du Ministère des Affaires Culturelles et de tous autres partenaires des participations financières au projet « 4 villes – un programme Jeunesse » et autorise Monsieur le Maire ou les Adjointes dans l'ordre du tableau à signer tous documents inhérents à cette notification

### **ACCORDE A L'UNANIMITE**

Un acompte d'un montant de 17 000 € à l'Association Amitiés Montgeronnaises Internationales au titre de la subvention annuelle accordée par la ville

### **DECIDE A L'UNANIMITE**

La participation du cinéma « Le Cyrano » à l'opération « Le Printemps du Cinéma » et fixe à 3,50 € l'entrée pour les séances du 19,20 et 21 mars 2006

### **AUTORISE A L'UNANIMITE**

Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention annuelle avec le Collège G. Pompidou déterminant les conditions financières d'utilisation des installations sportives mises à sa disposition

**AUTORISE A L'UNANIMITE**

Monsieur le Maire à signer le contrat d'affiliation pour le renouvellement du dispositif « Carte Jeune Essonne » au titre de la piscine avec la Société ACCOR SERVICES FRANCE

**AUTORISE A L'UNANIMITE**

Monsieur le Maire à signer le contrat d'affiliation pour le renouvellement du dispositif « Carte Jeune Essonne » au titre du cinéma avec la Société ACCOR SERVICES France

**ACCEPTÉ A L'UNANIMITE**

Le don de Monsieur Marc DESTI destiné au Musée

**ADOpte A L'UNANIMITE**

La motion de soutien à « l'appel de Niort » de la SMACL du 19/11/05 et les préconisations pour une prise en compte par l'Etat des conséquences des violences urbaines d'octobre et novembre 2005 et la mise en place d'un dispositif d'indemnisation

**La Séance est levée à 22 H 22**

**Gérald HÉRAULT**  
**Maire de Montgeron**  
**Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne**